



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SEANCE DU 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 9 juin à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MADELAINÉ, Maire.

Membres Présents : Jean-Louis MADELAINÉ, Jean-Marc TRIACCA, Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Véronique MADELAINÉ, Morgane RACLET, Djamel SAAD, Denis HILBOLD, Nadine BLAISE, Patricia PRUNELLE, Séverine WATZKY, Sandra PARISOT BRULEY, Christophe PHILIPPS, Robert MORANT, Bernard HECKEL (*arrivé à 19h47*), Marielle SPENLE, Nadine MEUNIER-ENGELMANN, Nathalie DAVIDSON, Jérémie PHILLIPPS.

Membres Absents excusés :

Gisèle HIESIGER donne procuration à Jean-Marc TRIACCA

Sandrine KOLOPP donne procuration à Véronique MADELAINÉ

Nuriye MUTLU donne procuration à Marielle SPENLE

Jale GUNGOR donne procuration à Nadine MEUNIER ENGELMANN

Manuela GERARD

Guy LEYENDECKER

Membres Absents

Laetitia BETSCH

Vincent JUNG

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Est nommé secrétaire de séance, Madame Véronique MADELAINÉ

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,

Les conseillers municipaux sont convoqués le vendredi 9 juin 2023 par le décret du 6 avril 2023 afin de désigner leurs délégués et suppléants des conseillers municipaux.

Point Unique :

2023-IV-01 Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Procès-verbal du 9 juin 2023

Le Maire



Jean-Louis MADELAINÉ

Le secrétaire de séance

Véronique MADELAINÉ

Actes rendus exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture

Le 13/06/2023

Et publication sur le site de la Ville du 13/06/2023